



## MARS 2023

mer 01 mars	29	28	8h05 à 10h25 et 17h à 17h45
jeu 02 mars	30	34	8h05 à 12h00
ven 03 mars	40	46	8h05 à 13h11
sam 04 mars	52	58	8h05 à 14h02
dim 05 mars	64	69	8h40 à 14h40
lun 06 mars	73	73	9h16 à 15h14
mar 07 mars	78	81	9h50 à 15h45
mer 08 mars	85	87	10h21 à 16h16
jeu 09 mars	89	90	10h52 à 16h47
ven 10 mars	90	90	11h22 à 17h17
sam 11 mars	88	86	11h52 à 17h45
dim 12 mars	83	79	12h23 à 17h45
lun 13 mars	74	69	13h05 à 17h45
mar 14 mars	63	59	13h41 à 17h45
mer 15 mars	50	44	14h38 à 17h45
jeu 16 mars	39	37	8h05 à 9h23 et 16h03 à 17h45
ven 17 mars	38	43	8h05 à 11h06
sam 18 mars	51	60	8h05 à 12h30
dim 19 mars	70	79	8h05 à 13h43
lun 20 mars	88	95	8h33 à 14h37
mar 21 mars	102	102	9h22 à 15h25
mer 22 mars	106	109	10h06 à 16h08
jeu 23 mars	111	110	10h48 à 16h49
ven 24 mars	108	105	11h26 à 17h26
sam 25 mars	100	94	12h02 à 17h45
dim 26 mars	87	79	13h37 à 17h45
lun 27 mars	71	63	14h12 à 17h45
mar 28 mars	54	46	8h05 à 8h27 et 14h51 à 17h45
mer 29 mars	38	31	8h05 à 9h18 et 15h45 à 17h45
jeu 30 mars	26	24	8h05 à 10h35 et 17h14 à 17h45
ven 31 mars	26	30	8h05 à 12h16

## conditions de stationnement à l'avant-port

Le stationnement du bateau est possible à l'avant-port toute l'année **sous conditions**

### en basse saison (1er novembre au 31 mars)

#### GRATUIT

Stationnement gratuit à l'avant-port **sans conditions**.  
Attention, période favorable au mauvais temps et crues de la Liane

### en haute saison (1er avril au 31 octobre)

#### GRATUIT SOUS CONDITIONS

-je rentre de mer et stationne le bateau en dehors des heures d'écluse et je ressorts le lendemain en mer à toute heure.

-je rentre de mer et stationne le bateau à l'avant-port en dehors des heures d'écluse et je rentre mon bateau au bassin.

#### PAYANT

-si je sors mon bateau et stationne mon bateau pendant les heures d'écluse, puis sort en mer le lendemain pendant les heures d'écluse

-si mon bateau séjourne plus d'une nuit à l'avant-port sans sortie significative

Tarif 1ere nuitée: 11€, 2nd nuitée: 16€, 3e nuitée: 21€, 4e nuitée 25€



## sécurité

Avant de quitter votre emplacement, **ayez toujours le réflexe d'observer l'état des feux de signalisation** situés de part et d'autre du barrage.



## feux éteints

Aucun danger



## feu bleu clignotant

Ce feu indique qu'une activité de libre circulation de poissons (LCP) est en cours.

Un courant à l'avant-port ou au bassin Frédéric Sauvage a lieu. Vous devez faire attention.



## 1 feu bleu fixe

régulation automatique de la Liane, un courant a lieu à l'avant-port / bassin Frédéric Sauvage. Les sorties/entrées sont possibles, la vigilance reste toutefois demandée.



## 2 feux bleus fixe

Violent courant en cours. La Liane est en crue. Il est interdit de franchir l'écluse pour les abonnés du bassin Frédéric Sauvage. Extrême prudence demandée si vous devez quitter votre emplacement



## nous joindre

06.76.98.74.98

contact@boulogne-marina.fr

VHF